

PROGRAMME : Mettre en œuvre le RGPD

Découverte du RGPD, Mise en place dans son entreprise

A la découverte du RGPD : Quelles sont vos responsabilités ? Comment mettre en place des outils, des solutions au sein de votre activité, de votre entreprise ?

VOTRE FORMATEUR

Références	Contactez-le :
<p>Géraldine THOMAS</p> <p>HOME BY G Formations aux outils numériques</p>	<p>Tél. : 06 98 81 99 79 contact@homebyg.com</p>
Qualité	
<ul style="list-style-type: none"> • Formatrice d'adultes et Architecte DPLG • 20 ans d'expérience en tant que responsable Communication en entreprise, Bureau d'études, projets d'Architecture et de construction. • 5 ans d'expérience en qualité d'Architecte libérale, création et gestion d'entreprise, de clientèle, de projets. • 5 ans d'expérience en tant que formatrice informatique et outils numériques. • Attestation de compétence Cybersécurité de l'Agence Nationale de la Sécurité Informatique 	



OBJECTIFS PROFESSIONNELS

Objectifs pédagogiques

Cette formation est dédiée à la mise en œuvre du RGPD dans votre entreprise. Elle vous apportera les connaissances sur le sujet de la sécurité des données personnelles ainsi que des outils concrets et des procédures à mettre en application pour répondre rapidement à cette réglementation et mettre en conformité votre entreprise.

A l'issue de la formation, le stagiaire sera capable de :

- Comprendre et connaître le règlement général de protection des données
- Connaître les acteurs de la protection des données
- Connaître les principes de protection des données
- Mettre en place un plan d'action dans son entreprise pour être en conformité avec le RGPD
- Connaître la procédure en cas de perte ou de vol de données

Les + de la formation

- Simplicité, efficacité, Mise en pratique immédiate
- Approche personnalisée : chaque participant apporte son ordinateur

CONDITIONS

Public visé

- Cette formation s'adresse à toute personne concernée par le traitement de données personnelles : Responsable de données, RH, comptabilité, sous-traitant informatique, chef de projet, responsable d'une entreprise, entrepreneur, commerçant, salarié ou dirigeant.

Prérequis

- Cette formation nécessite d'être familiarisé avec l'usage de l'outil informatique type bureautique.

MODALITÉS PRATIQUES

Durée	Horaires (et dates)
<ul style="list-style-type: none"> • 7h • 1 journée ou 2 demi-journées 	<ul style="list-style-type: none"> • 9h – 12h15 / 13h15- 17h00 pauses incluses • Pas de date de programmée, sur demande
Lieu	Modalités et tarifs

PROGRAMME : Mettre en œuvre le RGPD

Découverte du RGPD, Mise en place dans son entreprise

- En centre de formation
- Ou Intra-entreprise

- En continu, avec des modules
- Maximum 10 stagiaires
- Devis sur mesure

PROGRAMME (contenu, déroulé, moyens mis en œuvre)

Module 1 / demi-journée 1

1. Fondamentaux et définitions clé de la nouvelle réglementation

RGPD : définition, objectifs, obligations, avantages
Les acteurs de la protection des données : CNIL, DPO, Sous-traitant
Les définitions relatives aux données, aux fichiers et aux traitements
Les grands principes du RGPD
Les sanctions

- Théorie avec présentation Powerpoint
Explication du règlement, du vocabulaire et des obligations
- Pratique par ateliers : Brainstorming
1/ Brainstorming Données
2/ Trier ses données
3/ Comment remplir un registre
4/ sécuriser ses données
5/ gérer une perte de donnée

Module 2 et 3 / demi-journée 2

2. La mise en place d'un plan d'action Les 4 grandes étapes de la CNIL pour les PME :

Référencer : constituer un registre
Trier : faites le tri de vos données
Respecter le droit des personnes
Sécuriser vos données

- Théorie avec présentation Powerpoint
Présentation des outils et des modèles, explications des notions
- Pratique par ateliers :
2/ Trier ses données
3/ Comment remplir un registre
4/ sécuriser ses données

3. . Savoir gérer la perte de données

Eviter ou gérer une perte de données

- Théorie avec présentation Powerpoint
Explication des procédures
- Pratique par ateliers :
5/ gérer une perte de donnée

Moyens, méthodes et outils pédagogiques

- Supports de cours en PDF , Exercices pratiques d'applications, Mises en situation et Brainstorming

ÉVALUATION

Étapes d'évaluation des acquis

- Evaluation des acquis par QCM (début et fin de formation)

Démarche qualité

- Documents mis en place pour que le stagiaire et le client évaluent la qualité de la formation
- A chaud : fiche satisfaction stagiaires et client + fiche satisfaction financeur
- A froid : Fiche de pertinence des apports de formation à 3 mois,

Validation

- Attestation individuelle de fin de formation mentionnant les objectifs et le résultat de l'évaluation des acquis.